



FEDERATION AERONAUTIQUE LUXEMBOURGEOISE
MEMBRE DE LA FEDERATION AERONAUTIQUE INTERNATIONALE (F. A. I.)
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDÉE EN 1909
Sous le Haut Patronage de S.A.R. Louis de Nassau, Prince de Luxembourg

Rapport de la Réunion du Bureau de la FAL
du lundi 5 juin 2023 à 18 :30 à la Maison des Sports

Présents :

Erny Mattiussi, Vice-Président (EM)
JC Weber, secrétaire général (JW)
Jean Lorang, trésorier (JL)
Arny Weber, Commissaire aux Sports (AW)

Ordre du jour :

1. Rapport de la Réunion du Bureau du 15 mai 2023

Le Rapport de la réunion est approuvé sans commentaires, ni corrections.

2. Réunion du CA du 26 juin

• **Ordre du Jour**

L'ordre du jour sera établi par le VP avec le Commissaire aux Sports. Il devra être envoyé au plus tard le lundi 12 juin avec l'invitation. Le Commissaire aux Sports présentera les activités « SPORT » de la FAL.

• **Missions des administrateurs**

Les missions des administrateurs seront définies lors de la réunion du CA. Le Bureau retient que seuls les déplacements des délégués aux Commissions de la FAI, à l'exclusion des suppléants, seront subsidiés. Il est également retenu que les représentants auprès de l'EGU et de l'EMFU seront nommés par les branches respectives.

3. Réseaux Sociaux

• **FACEBOOK**

Le contrat avec MEGA MEDIA est signé et les membres ont été informés. Le Bureau constate que la page FB de la FAL fonctionne bien et que les membres y participent bien.

• **Site Internet FAL**

Révision du Contrat avec le service-provider **101 STUDIOS S.A.**

Il est décidé de demander, conformément aux conditions du contrat,

- la mise en place système NEWSLETTER
- l'ajout des liens pour réseaux sociaux
- Post automatique des NEWS sur les différents réseaux sociaux

Bureaux:

3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tel: 493852
Fax: 493852

www.aeroclub.lu

email: fal@pt.lu

CCPL: LU18 1111 0092 4328 0000



- La création d'adresses email individuelles pour membres du Bureau suivant le modèle suivant : fonction@aeroclub.lu. Les fonctions retenues :

- président
- vice-président
- secrétaire-général
- trésorier
- commissaire-sport
- secrétaire
- bureau

Les courriels adressés aux « fonctions » devront être transférés automatiquement aux personnes concernés, et les courriels envoyés ou reçus par les « fonctions » devront également être transférés automatiquement à l'adresse de la FAL fal@pt.lu

- * Les liens **WEGLIDE** pour le CLVV et le lien **WatchMeFly** pour la branche Aérostation sont ajoutés aux pages respectives du site de la FAL.

4. Publication des Statuts, liste des membres et membres du CA

Publication au LBR des Statuts, des membres et des membres du CA est en cours.

5. Finances

- Demande de Subside pour participation aux réunions de la FAI
Le Bureau retient que seuls les déplacements des délégués aux Commissions de la FAI, à l'exclusion des suppléants, seront subsidiables.
- La cotisation de la FAL à Europe Air Sports pour 2023 s'élève à 1.500.- €.
- Projets « Développement Sports » / AIR DAYS 2023.
Comme la FAL n'a pas encore reçu le budget définitif pour la manifestation, un rappel sera adressé au président du CPL.

6. Exploitation ELNT

*Compte rendu succinct de la réunion du 17 mai 2023 à 18 :30 dans le bureau de la FAL à la Maison des Sports, entre le Bureau FAL et le Cercle Para Luxembourgeois (CPL) au sujet du **Développement de l'airfield ELNT à Noertrange***

<i>Présents :</i> Erny Mattiussi	<i>vice-président FAL</i>
JC Weber	<i>secrétaire général FAL</i>
Arny Weber	<i>commissaire aux sports FAL</i>
Fränz Hardt	<i>président CPL</i>
Kaatje Claes	<i>administrateur CPL</i>



JC Weber informe que le Bureau de la FAL a décidé lors de sa réunion du 15 mai 2023 de retenir l'initiative du développement de ELNT suivant les deux phases maîtresses suivantes :

- 1. Assurer prioritairement à court et moyen terme le maintien et le développement des activités aéronautiques sportives.*
- 2. Rechercher à moyen et à long terme le développement touristique du site avec l'aide du Ministère du Tourisme et d'investisseurs privés.*

La FAL et le CPL reconnaissent que les projets de développement seront de longue durée et pourront prendre jusqu'à dix ans.

Afin de réaliser les objectifs de la première phase maîtresse, les projets suivants doivent être entrepris :

- Lors des discussions futures avec la DAC relatives au nouveau RGD sur l'exploitation de ELNT, il sera insisté sur l'introduction de l'autorisation pour toute activité aéronautique sportive d'utiliser le terrain et sur l'élimination de la limite d'utilisation de la piste aux avions de moins de 2.250 kg.*
- Une nouvelle initiative de la part du CPL et de la FAL pour acquérir les terrains non encore sous contrôle de l'Etat. Le CPL étant en charge pour contacter les propriétaires concernés. Fränz Hardt se charge d'établir un plan reprenant toutes les informations nécessaires à la compréhension de la situation.*
- Dès que la l'acquisition des terrains sera assurée, un projet de développement du site devra être présenté, reprenant la piste, le hangar, la station d'essence et la buvette/bureau. La reconstruction des bâtiments sera favorisée. La propriété des bâtiments étant reconnue comme celle de l'Etat, l'Administration des Domaines de l'Etat devra donc être responsable pour l'entreprise.*

La FAL et le CPL reconnaissent que la réalisation des objectifs de la première phase est « conditio sine qua non » avant d'entamer la deuxième phase, à savoir le développement touristique du site.

Le projet du développement ELNT sera présenté au CA du 26 juin.

7. Exploitation ELUS

La demande de Décompte définitif pour subside du Ministère des Sports – piste ELUS – 2008 reste en suspens. Étant donné que le CLVV n'a pas encore pris position, il est décidé de demander au président du CLVV de nous informer par écrit des intentions du CLVV dans cette affaire. Nous informerons le Ministère des Sports en conséquence. Arny Weber se charge de formuler la demande de la FAL auprès de Tom Scholtes.

8. RGD Aéromodélisme et intervention auprès de la DAC par la FAL

Le VP informe qu'une entrevue avec les acteurs concernés sera organisée pour déterminer la marche à suivre. En charge : VP et Armand Stieber.



9. Rapport Commissaire aux Sports (AW)

- Calendrier Sportif 2023

Il est retenu que l'Aérostation n'organisera pas de Championnat National en 2023.

10. Divers

- Le RGD Parachutisme reste en suspens auprès du Conseil d'État.
- Le Règlement d'Exploitation ELNT et ELUS est en cours de préparation auprès de la DAC qui a promis une réunion de consultation début juin.
- Il est décidé de contacter Roland Termaat du KNVvL pour sonder les possibilités relatives à l'organisation d'un 8-Länder Treffen (NAC à langue allemande). La FAL serait éventuellement disposée à organiser une telle réunion à moindres frais à Luxembourg.

11. Prochaines réunions

- Bureau : 10/07/23
- CA : 26/06/23

JC Weber, Secrétaire Général FAL

06/06/23